



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### plantes mellifères

Question écrite n° 108334

#### Texte de la question

M. François Liberti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation de l'apiculture et, plus particulièrement, dans le département de l'Hérault. L'année 2006 s'achève sur un bilan calamiteux pour cette activité. La sécheresse de l'année, après plusieurs années difficiles depuis 2003, contribue à une dégradation des exploitations qui peinent à renouveler le cheptel (constitution d'essaims), avec un raccourcissement des périodes de floraison et l'affectation du métabolisme des plantes par la sécheresse. Parallèlement, on assiste au renchérissement des carburants qui, avec l'allongement des déplacements pour la recherche des miellés, augmente les coûts de production, de même que la progression des fréquences de nourrissement au sirop. Le rôle des abeilles dans notre environnement n'est plus à démontrer, tant du point de vue des changements climatiques annoncés que de la pollinisation des cultures et de la flore sauvage pour le bien des productions fruitières et légumières, ainsi que de la biodiversité. Il lui indique que, en 2006, la production moyenne de miel, toutes catégories confondues, subit une perte évaluée entre 40 % et 70 %, entraînant une baisse des revenus de 50 % à 80 % pour les exploitants. Plus que jamais, ils ont besoin d'aide et de la solidarité nationale. Il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour qu'il en soit ainsi et de mettre en oeuvre ses compétences pour que l'activité apicole bénéficie du dispositif de calamités agricoles.

#### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les décisions prises par le Gouvernement à la suite des pertes en apiculture dans le département de l'Hérault dues à la sécheresse 2006. La Commission nationale des calamités agricoles ayant émis un avis favorable, un arrêté portant reconnaissance du caractère de calamité agricole aux pertes de récolte en apiculture dans le département de l'Hérault sera pris prochainement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. François Liberti](#)

**Circonscription :** Hérault (7<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108334

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 2006, page 11182

**Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 774